

# APPEL DE CANDIDATURES - 1 POSTE

## MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER DE CADILLAC



### MANDATS DU CONSEIL DE QUARTIER

Le conseil de quartier est constitué de citoyens bénévoles qui ont pour mandat de recommander au conseil municipal toute action visant l'amélioration des services de proximité dans le quartier visé. Le conseil de quartier est présidé par le conseiller municipal représentant le quartier au conseil municipal.

Le conseil de quartier est un organisme consultatif qui se doit d'être représentatif de son milieu en y accueillant, dans la mesure du possible, des représentants des divers groupes actifs sur son territoire. Les conseils de quartier sont publics.

### Il a comme principales fonctions de :

- s'assurer de la qualité des services de proximité offerts aux citoyens;
- vérifier l'accessibilité des services de proximité aux citoyens;
- recommander un soutien communautaire aux organismes locaux;
- s'assurer de l'accessibilité aux bâtiments et aux équipements municipaux;
- suggérer des projets favorisant la culture, les loisirs et l'utilisation des parcs;
- recommander les subventions à des organismes du quartier.

### MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER ET POSTES À COMBLER

- M. Benjamin Tremblay, conseiller du district McWatters/Cadillac
- M. Yoan Barrette, Chevaliers de Colomb
- Mme Mireille Leblanc, Association récréative de Cadillac
- M. Maurice Noël, représentant des citoyens du quartier de Cadillac
- Mme Diane Bellehumeur, représentante des citoyens du quartier de Cadillac
- M. Paul Hurtubise, représentant des citoyens du quartier de Cadillac
- **1 poste vacant**

### FRÉQUENCE DES RENCONTRES

Minimum de 4 rencontres par année (la semaine, en soirée).

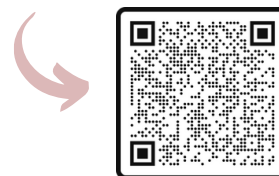
### POUR POSTULER

Remplissez le formulaire en ligne en vous rendant au :

**bit.ly/cq-cadillac** ou scannez le **code QR**.

**Date limite pour postuler** : 8 décembre 2024

### SCANNEZ LE CODE



INFORMATION

819 797-7110, poste 3606  
cadillac@rouyn-noranda.ca